

Déviations 14/2022

Un aperçu des déviations du **4 avril 2022** au **10 avril 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
06/04/2022	MER	25/25R	25R/25R	1330-1457	La piste 25L est indisponible.
07/04/2022	JEU	25/19,25R	25/25R	0019-0600	Vent au sol 240° 21kts rafales 31kts hors limites pour la piste 19.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent latéral pour la piste 19 ; 40kts. A 23H26 vent arrière pour la piste 19 13kts.
08/04/2022	VEN	25/19,25R	25/25R	0000-0114	Vent latéral et vent arrière hors limites pour la piste 19.
09/04/2022	SAM	25R/25R	25/25R	0001-0015	Indisponibilité RWY/TWY.
			25L/19	0015-0042	Indisponibilité RWY/TWY.
		25/19,25R	25/25R	1600-2005	Vent 300° 16kts max 23kts.
			01/07	2005-2051	Vent 010° 13kts max 19kts/
			25/25R	2051-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
10/04/2022	DIM	25/19,25R	25/25R	0932-1218	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	1500-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.



**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsofficer van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

